



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 03461

Numéro SIREN : 444 106 132

Nom ou dénomination : 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/026896

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2017/026896**  
n°de gestion : **2002B03461**  
n°SIREN : **444 106 132 RCS Lyon**

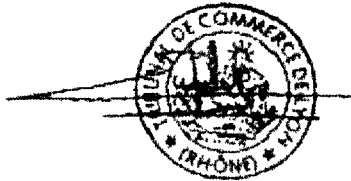
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 25/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

1DEPENDANCE IMMOBILIER - Société par actions simplifiée  
113 avenue Pierre Dumond 69290 Craponne -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2016**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



4896089



4896089

SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER

113 AVENUE PIERRE DUMOND

69290 CRAPONNE

26896

## **DOSSIER FISCAL**

**CABINET DESCOLLONGES**  
27 RUE CHARLES MONTALAND

69100 VILLEURBANNE  
04-37-43-12-06



# IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016

Régime simplifié d'imposition  
Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre  Si option pour le régime optionnel de taxation du tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)  Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER

Adresse du siège social: 113 AVENUE PIERRE DUMOND

SIRET 44410613200012 69290 CRAPONNE

Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées Agences immobilières

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% 68 890 Bénéfice imposable à 15% 38 120 Déficit

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines  Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CABINET DESCOLLONGES 27 RUE CHARLES MONTALAND 69100VILLEURBANNE Tél: 04-37-43-12-06

Nom et adresse du conseil: Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA

Identité du déclarant: Date: 28/03/2017 Lieu CRAPONNE Qualité et nom du signataire: P.D.G Signature MARCHAND-CHAIX ELODIE

Tél:

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

QUADRATUS Informatique

Dossier N° IDEPEN en Euros

Mission de réalisation



Désignation de l'entreprise : **SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **113 AVENUE PIERRE DUMOND** 69290 CRAFONNE Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **44410613200012**

Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

				Exercice N clos le, <b>13 11 22 01 6</b>		N-1 <b>13 11 22 01 5</b>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *							
	Frais de développement *							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	22 868		22 868		22 868		
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							
	Autres immobilisations corporelles	30 436	23 124	7 311		6 221		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence							
	Autres participations	240		240		240		
	Créances rattachées à des participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts							
Autres immobilisations financières*	2 653		2 653		2 653			
<b>TOTAL (II)</b>	56 196	23 124	33 072		31 982			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						
		En cours de production de biens						
		En cours de production de services						
		Produits intermédiaires et finis						
		Marchandises						
	DIVERS	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	5 352		5 352		480
			Clients et comptes rattachés (3)*	8 664		8 664		
			Autres créances (3)	10 500		10 500		7 503
			Capital souscrit et appelé, non versé					
			Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	40 202		40 202		202
Disponibilités	115 299		115 299		114 042			
Charges constatées d'avance (3)*	5 128		5 128		5 032			
<b>TOTAL (III)</b>	185 145		185 145		127 260			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif* (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	241 341	23 124	218 217		159 242			

~~TOTAL III~~

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an

Clause de réserve de propriété \* Immobilisations Stocks Créances

Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....8...000..... )	DA	8 000	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	23 506		35 893
	Report à nouveau	DH			(31 432)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	79 963		67 045
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	112 269		80 306
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	524		86
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	846		2 451
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	44 657		41 966
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 921		34 434
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	105 948		78 936
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	218 217		159 242
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	105 948		78 936	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER** Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA		FB		FC			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises*								
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	464 746	FH		FI	464 746
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		464 746	FK		FL	464 746	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	813	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	464 762	372 754
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	195 516	174 983	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 152	1 899	
	Salaires et traitements*					FY	111 302	90 143	
	Charges sociales (10)					FZ	44 996	33 154	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	1 570	1 182
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)						GE	102	1	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	355 639	301 364	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	39	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	3	39	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	76	56	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	76	56	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>									
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>									
						GV	(73)	(17)	
						GW	109 050	71 373	

SCORPACTUS INFORMATIQUE

**4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise : SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			2 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	500		2 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	906			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	906			
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(406)		2 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	28 681		6 328	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	465 265		374 794	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	385 302		307 748	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	79 963		67 045	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			801
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	100			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)						
VNC élément actif cédé		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
produit cession élément actif cédé		906				
				500		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
écart produit à recevoir aff; Chabert		100				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des créances)\*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant	
INCORP.	Description	TOTAL I	CZ	TOTAL II	KD	1	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
							D8	2	D9	3	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD			22 868					
CORPORELLES	Terrains		KG								
	Constructions	Sur sol propre	KJ								
		Sur sol d'autrui	KM								
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		KP								
			KS								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV			27 364					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KY							
		Matériel de transport *		LB			5 263				500
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE							
	Emballages récupérables et divers *		LH								3 066
	Immobilisations corporelles en cours		LK								
	Avances et acomptes		LN								
		TOTAL III		LO			32 627				3 566
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G								
	Autres participations		8U			240					
	Autres titres immobilisés		1P								
	Prêts et autres immobilisations financières		1T			2 653					
	TOTAL IV		LQ			2 893					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG			58 388				3 566	

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.	Description	TOTAL I	IN	TOTAL II	IO	1	2	3	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
									D0	D7	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO					22 868		22 868	
CORPORELLES	Terrains		IP								
	Constructions	Sur sol propre	IQ								
		Sur sol d'autrui	IR								
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS								
			IT								
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU			1 914		25 950		25 950
		Matériel de transport		IV							
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW			3 844		4 485		4 485
	Emballages récupérables et divers *		IX								
	Immobilisations corporelles en cours		MY								
	Avances et acomptes		NC								
		TOTAL III		IY			5 758		30 436		30 436
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ							
Autres participations			I0					240		240	
Autres titres immobilisés			I1								
Prêts et autres immobilisations financières			I2					2 653		2 653	
TOTAL IV			I3					2 893		2 893	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4			5 758		56 196		56 196	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Néant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF		PG		PH	
Terrains			PI	PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	938	QF	1 914	QG	21 087
	Matériel de transport		QH	QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	632	QN	2 938	QO	2 037
	Emballages récupérables et divers		QP	QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	QV	1 570	QW	4 852	QX	23 124
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			QN	OP	1 570	OQ	4 852	OR	23 124

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
TOTAL I										
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S3	
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9			T1	
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4	
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2	
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8			W9	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO	
TOTAL IV										
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY					NZ	
			Total général non ventilé (NS + NT + NU)			Total général non ventilé (NW - NY)				

CADRE C

## MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\*

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET DESCOLLONGES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	O7	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision  
NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER

Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	8 664		8 664						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 050		7 050					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 450		3 450						
	Charges constatées d'avance	VS	5 128		5 128						
	<b>TOTAUX</b>		VT	26 945	VU	24 292	VV	2 653			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	524		524						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	44 657		44 657						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 524		8 524						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 351		25 351						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	20 715		20 715						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 331		5 331						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	846		846						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	105 948	VZ	105 948						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER Néant

Exercice N, clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Table with columns for 'Charges non admises en déduction du résultat fiscal' and 'à réintégrer'. Rows include: Rémunération du travail, Avantages personnels non déductibles, Autres charges et dépenses somptuaires, Fraction des loyers à réintégrer, Provisions et charges à payer non déductibles, Amendes et pénalités, Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI\*, Impôt sur les sociétés.

Table with columns for 'BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE' and 'TOTAL I'. Rows include: WA (79 963), WB, WC, XD, XE, XW, XY, Y7 (28 681), Y8, ZN, WN, WO, XR, YQ, Y1, Y3, WR (108 644), WS, WT, WU, WV, WH, WP, WW, XB, Y6, WZ, XA, ZY, XD, XF (1 634), XS, XG, Y2, Y8 (1 634), XH, XJ, XL, XO.

Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

Table with columns for 'Régimes d'imposition particuliers et impositions différées'. Rows include: Moins-values nettes à long terme, Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs.

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM \* (entreprises à l'IS)

Table with columns for 'Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT \*'. Rows include: Intérêts excédentaires, Zones d'entreprises, Déficit étranger antérieurement déduit par les PME, Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro.

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. \* Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice

Table with columns for 'Régimes d'imposition particuliers et impositions différées'. Rows include: Plus-values nettes à long terme, Autres plus-values imposées au taux de 19 %, Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée.

Régime des sociétés mères et des filiales \* Produit net des actions et parts d'intérêts

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer \*

Table with columns for 'Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations'. Rows include: Majoration d'amortissement, Entreprises nouvelles en difficultés, Pôle de compétitivité hors CICE, Zone franche urbaine - TE, Zone franche d'activité, Zone de revitalisation rurale.

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM \* (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) Dont déduction exceptionnelle pour investissement \* Créance dégagee par le report en arrière du déficit

Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Table with columns for 'RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)'. Rows include: Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables, Déficit de l'exercice reporté en arrière, Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice, RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO).

Table with columns for 'TOTAL II' and 'RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)'. Rows include: XH (1 634), XJ, XL, XO (107 010).

UJALUKA LUS INFORMATIQUE

Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER Néant  \*

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4 (0)
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6 (0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK (0)

**II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**  
 Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice ZT 3 310

**III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
 (à détailler, sur feuillet séparé)

	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN		YO	

à reporter au tableau 2058-A : ↓ ligne W1 ↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice			Montant net à la fin de l'exercice
	L1	Imputations		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)** XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

www.impots.gouv.fr



Désignation de l'entreprise : SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	A2L PHOTOCOPIEUR	2 000	1 094		906
	2	DELL ORDI	819	819		
	3	DELL ORDI	1 025	1 025		
	4	NEW DECO PANNEAU	594	594		
	5	PORTE AFFICHE FNA	1 320	1 320		
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1	500	(406)	(406)			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑦)			(406)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19%, 16,5% (1) ou à 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

www.impots.gouv.fr

Désignation de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER Néant  \*

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois | 1 2 |

**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	464 746
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	16
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	464 762

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	180 308
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	102
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	180 410

**III - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2 OG 284 352

**IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE) SA 284 352

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	464 746
Période de référence	GY	01/01/2016
Date de cessation	GZ	31/12/2016
	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.









**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER

Numéro SIRET du principal établissement

44410613200012

Code APE

6831Z

Adresse du siège social si différente


**I. Résultats de l'exercice**

<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	107 010
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II Bénéfices soumis au taux réduit**

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k		38 120

l **III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

68 890

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**



Désignation de la société

SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER

**PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE  
PLACEMENT, SOCIETES DE CAPITAL-RISQUE, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES  
SOCIETES FINANCIERES D'INNOVATION**

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation
NEANT	

**MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE**

Nature de l'opération *	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

\* CE=cession SC=souscription au capital AN=annulation RA=rachat



## REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 2016			
Dénomination de l'entreprise : SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER			Néant
SIREN de l'entreprise	4 4 4 1 0 6 1 3 2	PME au sens communautaire	Cocher la case
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés		Cocher la case	
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :			
SIREN de la société déclarante			
Dénomination de la société mère :			
SIREN de la société mère			
<b>CREANCES REPORTABLES</b>			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %] ] x 10/90 + ligne 5)			1 634
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont préfinancement			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		1	27 231
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		2	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)		3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		5	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE</b>			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés			
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage			
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)			
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement			
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés			
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice			
<b>CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)			

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE</b>	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
<b>CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N</b>	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
<b>CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois</b>	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD

SAS IDEPENDANCE IMMOBILIER  
113 AVENUE PIERRE DUMOND

69290 CRAPONNE

**ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016**

**CABINET DESCOLLONGES**  
27 RUE CHARLES MONTALAND

69100 VILLEURBANNE  
04-37-43-12-06

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 634 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Le cice a été utilisé pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.	1 634
Total	1 634

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 868		
Installations générales agencements aménagements divers	27 364		500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 263		3 066
<b>TOTAL</b>	<b>32 627</b>		<b>3 566</b>
Autres participations	240		
Prêts, autres immobilisations financières	2 653		
<b>TOTAL</b>	<b>2 893</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>58 388</b>		<b>3 566</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			22 868	22 868
Installations générales agencements aménagements divers		1 914	25 950	25 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 844	4 485	4 485
<b>TOTAL</b>		<b>5 758</b>	<b>30 436</b>	<b>30 436</b>
Autres participations			240	240
Prêts, autres immobilisations financières			2 653	2 653
<b>TOTAL</b>			<b>2 893</b>	<b>2 893</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 758</b>	<b>56 196</b>	<b>56 196</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	22 063	938	1 914	21 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 343	632	2 938	2 037
<b>TOTAL</b>	<b>26 406</b>	<b>1 570</b>	<b>4 852</b>	<b>23 124</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 406</b>	<b>1 570</b>	<b>4 852</b>	<b>23 124</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	938				
Matériel de bureau informatique mobilier	632				
<b>TOTAL</b>	<b>1 570</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 570</b>				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 653	0	2 653
Autres créances clients	8 664	8 664	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 050	7 050	
Débiteurs divers	3 450	3 450	
Charges constatées d'avance	5 128	5 128	
<b>TOTAL</b>	<b>26 945</b>	<b>24 292</b>	<b>2 653</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	524	524		
Fournisseurs et comptes rattachés	44 657	44 657		
Personnel et comptes rattachés	8 524	8 524		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 351	25 351		
Impôts sur les bénéfices	20 715	20 715		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 331	5 331		
Groupe et associés	846	846		
<b>TOTAL</b>	<b>105 948</b>	<b>105 948</b>		

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	80			80

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 450
<b>Total</b>	<b>3 450</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	524
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 650
Dettes fiscales et sociales	27 714
<b>Total</b>	<b>29 888</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 128
Total	5 128

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>CHARGES CONSTAT. AVANCE</b>			
- PUBLICITE	1 182		
- PUBLICITE	113		
- COTISATIONS	675		
- TELEPHONE	160		
- LOCATIONS IMMOBILIERES	1 604		
- CHARGES LOCATIVES	22		
- LOC.STANDARD H44695901+1151601	507		
- ASSURANCE LOCATION STANDARD	27		
- PUBLICITE	60		
- LOCATION EMPLACEMENT STATIONNEMENT	150		
- TEL 1545	29		
- LOC.STANDARD H44695901+1151601	495		
- ASSURANCE LOCATION STANDARD	24		
- LOCAT.LOCAM JALIS SITE INTERN.	266		
- FPA ABT BOUYGUES 01 AU 260117	40		
<b>Total</b>	<b>5 128</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

### Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Rémunération des dirigeants

(PCG Art 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	76 684
	76 684

### Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarie	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres		
Employés	1	
Total	1	
	2	

## - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

## ANNEXE

### SOMMAIRE

<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	page
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	11
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	14
Détail des charges constatées d'avance	14
Détail des produits constatés d'avance	15
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Rémunération des dirigeants	15
Ventilation de l'effectif moyen	15
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

**SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiées**  
**au capital de 8 000 €uros**  
**Siège social: 113 Avenue Pierre Dumond**  
**69290 CRAPONNE**  

---

**R.C.S. LYON B 444 106 132**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 30 JUIN 2017**

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE**

Nous avons l'honneur de vous présenter conformément à la législation en vigueur et à nos statuts, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que sur les comptes et le bilan de cet exercice.

L'ensemble de ces documents a été mis à votre disposition dans les conditions et les délais et sous les formes prévues par les dispositions légales et réglementaires.

**1- Examen des comptes**

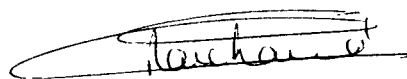
Notre chiffre d'affaires s'est élevé à 464 745,82 €uros pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 en hausse de 24,95 % par rapport à 2015.

Nous vous communiquons ci-après un résumé du compte de résultat.

gnc

<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>464 746</b>
<b>Charges:</b>		
charges externes	195 516	
impôts et taxes	2 152	
salaires	111 302	
charges sociales	44 996	
dotations amortissements	1 570	
Dotations provisions	0	
Autres charges	102	
		<b>355 638</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges		0
Autres produits:		16
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>109 124</b>
Produits financiers		3
Charges financières		76
Produits exceptionnels		500
Charges exceptionnelles		906
Impôt sur les sociétés		28 681
	<b>Bénéfice</b>	<b><u>79 964</u></b>

**La Présidente**



MC

**SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiées**  
**au capital de 8 000 Euros**  
**Siège social: 113 Avenue Pierre Dumond**  
**69290 CRAPONNE**  

---

**R.C.S. LYON B 444 106 132**

**RAPPORT SPECIAL**  
**EXERCICE DU 1 JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016**

Conformément à l'article L 227-10 du nouveau code du commerce, nous avons l'honneur de vous communiquer les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé:

- soit directement ou indirectement entre la société et l'un de ses associés;
- soit directement ou indirectement entre la société et une société dont un associé, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance, est simultanément gérant ou associé de notre société.

**Conventions**

- Rémunération de Mme Elodie Marchand Chaix : 76 684 € brut
- Prise en charge des frais de voyages et déplacements de la présidente pour 9 368 €
- Mme Marchand Chaix dispose d'un compte courant de 846,38 € lequel n'est pas rémunéré.

La Présidente



**SAS 1DEPENDANCE IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiées**  
**au capital de 8 000 Euros**  
**Siège social: 113 Avenue Pierre Dumond**  
**69290 CRAPONNE**  

---

**R.C.S. LYON B 444 106 132**

---

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mil dix sept et le trente juin à neuf heures, les associés se sont réunis  
113 Avenue Pierre DUMOND 69290 CRAPONNE, sur convocation qui leur a été faite par la présidence  
en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion du président;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Quitus au président;
- Affectation des résultats;
- Conventions visées par la loi;
- Questions diverses.

Sont présents:

- Madame MARCHAND CHAIX Elodie, propriétaire de.....	80 parts
total société	<hr/> <b>80 parts</b>

La présidente Madame MARCHAND CHAIX, préside l'assemblée.  
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidente déclare la séance ouverte et dépose sur le bureau les documents suivants:

- Le rapport de la gestion et textes des résolutions proposées;
- Le compte de résultat, l'annexe, le bilan et l'inventaire.

La présidente rappelle aux associés que tous ces documents ont été mis à leur disposition au siège  
social pendant les quinze jours qui ont précédé la date de l'assemblée.

La présidente donne lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne  
demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les différentes résolutions.

ENC

## PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la présidente de l'accomplissement des formalités de toute nature préalable à sa réunion, et de la mise à la disposition ou de l'envoi aux associés de l'ensemble des

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de la présidente et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la présidence, quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice réalisé par la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2016, d'un montant de 79 963,01 € de la façon suivante:

affectation autres réserves	19 963,01 Euros
distribution de bénéfices	60 000,00 Euros
	<hr/>
	79 963,01 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, la présente distribution est éligible à l'abattement de 40% visé au 2ème point du 3 de l'article 158 du CGI.

Le dividende net est de 38 100 Euros. La CSG d'un montant de 9 300 Euros ainsi que l'acompte d'impôt sur le revenu de 12 600 Euros sont reversés par la société au service des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, déclare approuver ces conventions.

Avant de mettre aux voix cette résolution, la présidente rappelle que chacun des associés ne peut prendre part au vote sur les conventions auxquelles il a participé, et que ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix autant de fois que nécessaire, est adoptée à l'unanimité.

## CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, je vous rappelle le montant des distributions effectuées au titre des trois derniers exercices :

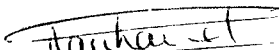
<b>2014</b>	<b>NEANT</b>
<b>2015</b>	<b>48 000 €</b>
<b>2016</b>	<b>60 000 €</b>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la collectivité des associés.

Mme MARCHAND CHAIX Elodie



67C